

**Voirie.** Le pont d'Empalot, vieux de près de cent ans, était devenu dangereux. Les usagers s'étonnent d'une décision « précipitée ».

# On ne passe plus sur le « bow-string »

**E**n passant par le chemin de la Loge, sur l'île du Ramier, les automobilistes ont l'habitude d'emprunter le « bow-string » d'empalot, ce pont qui tient grâce à des poutres en arcs de cercles. Depuis mercredi, l'ouvrage est fermé à la circulation, bousculant les habitudes. Les usagers sont nombreux à commencer leur virage vers le pont avant de s'arrêter devant les blocs de béton qui interdisent l'entrée.

Le conseil général, qui est responsable de l'ouvrage, a estimé qu'il présentait un risque « de fragilité et de sécurité ». En clair, il aurait pu s'effondrer. « Depuis plus de 50 ans, ce pont est fermé aux véhicules de plus de trois tonnes. Et depuis 2002, il est même limité à une tonne et demi » explique Philippe Viroulaud, directeur général adjoint des infrastructures au conseil général. En cause, le béton abîmé d'un ouvrage qui, il est vrai, n'est plus tout jeune. Construit dans les années 1910, il a même failli être complètement détruit pendant la seconde guerre mondiale. Reconstruit en 1952, il est sous surveillance depuis. « La limitation du tonnage nous empêche de le surveiller comme il faudrait, car les engins de contrôle sont eux-mêmes trop lourds, précise le directeur général adjoint. Dans le doute, on préfère le fermer. Mais de toute façon, l'utilité de ce pont est restreinte. »

Ce n'est pas l'avis de Régine. « J'emprunte ce pont tous les jours. C'est sûr que sa fermeture n'est pas pratique. Mais surtout, je suis étonnée de ne pas en avoir entendu parler avant. »

## UNE DÉCISION « PRÉCIPITÉE »

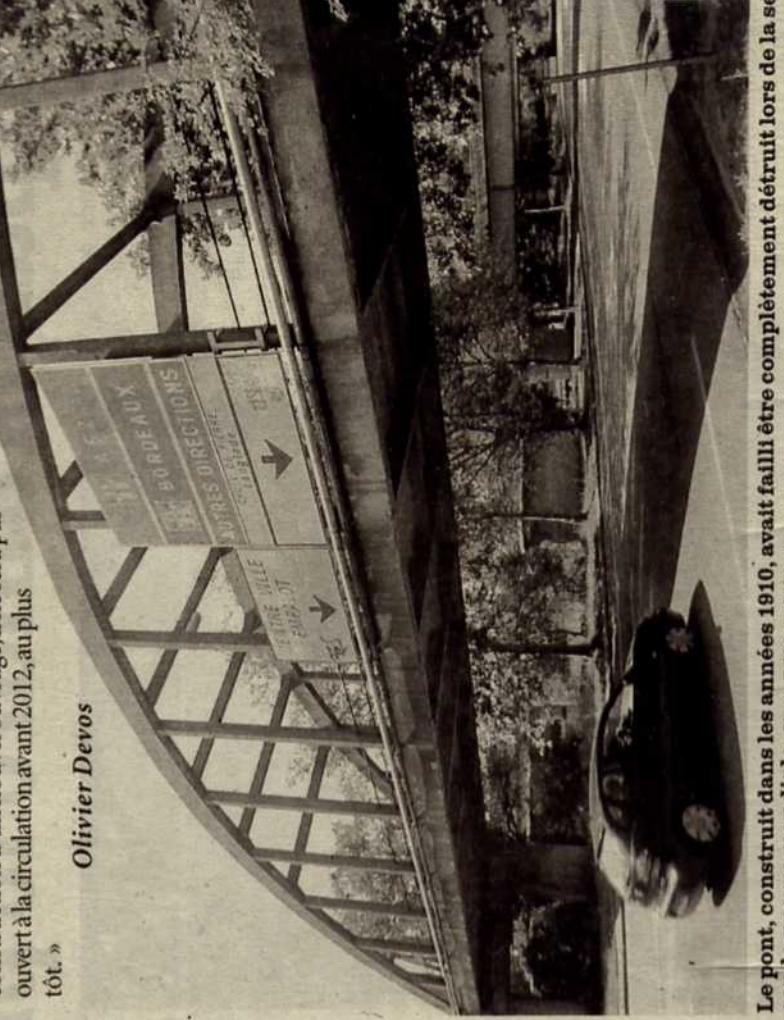
Personne en effet ne trouve à redire concernant la fermeture du pont « sécurité obligé », mais beaucoup s'étonnent de la « précipitation » du conseil général. « La décision a été mal annoncée » estime Olivier Cahuzac, le directeur commercial et marketing du casino théâtre Barrière, sur l'île du Ramier. Pour lui, le problème vient surtout du changement de sens de circulation du chemin de la Loge, décidé par la mairie en complément de la fermeture du pont. Motif : faciliter l'évacuation de l'île en cas d'inondation. Du coup, les clients du casino ne peuvent plus utiliser la sortie Langlade de la rocade. « Ça fait un an qu'on communiqué sur les voies d'accès à notre casino. Tout est à recommander. »

Selon Philippe Viroulaud, le casino avait pourtant reçu plusieurs courriers de la mairie, annonçant la fermeture du pont. « Le dernier date du 30 juillet ! Ça fait longtemps que le conseil général demande à la mairie de fermer ce pont, mais l'arrêté définitif, c'est vrai, n'a été pris que le 13 août. »

Après presque cent ans d'existence, le pont va être démolie. Pour en reconstruire un tout neuf ? « Nous n'avons pas encore de projets, explique-t-on au

conseil général. Nous allons étudier la nécessité d'un nouveau pont, mais même si nous lançons la construction d'un nouvel ouvrage, il ne sera pas ouvert à la circulation avant 2012, au plus tôt. »

Olivier Devos



Le pont, construit dans les années 1910, avait failli être complètement détruit lors de la seconde guerre mondiale. Photo DDM, Frédéric Charmeaux